



HELENE REYS est la Candidate Titulaire désignée démocratiquement par la France Insoumise, mouvement politique et citoyen conduit par Jean Luc Mélenchon. Issue d'une famille de cheminots et d'agriculteurs périgourdins, elle étudie et travaille d'abord en Seine Saint Denis, puis en Dordogne, dans la fonction publique. Elle est actuellement directrice d'un centre social et culturel à Périgueux. Elle aime les sports collectifs comme le foot, et surtout le rugby (brevet fédéral d'éducatrice). A travers ses engagements professionnels et associatifs, elle lutte au quotidien contre les injustices.

STEPHANE RENARD est le candidat suppléant d'Hélène Reys. Ce militant de la France Insoumise a 43 ans. Il est fonctionnaire territorial au service de la Petite Enfance du Grand Périgueux. Il est syndicaliste CGT. En tant qu'ex- animateur formé par les Francas, il ne cache pas son attachement à l'Education Populaire. Il a rejoint la France Insoumise dès le début du Mouvement, séduit par son programme, "l'Avenir en Commun", ses pratiques démocratiques, son espace d'expression, et s'y est investi avec ardeur.

La campagne des législatives fonctionne pour nous de manière nationale et sur la base de notre programme « L'avenir en commun ». ¹ C'est pourquoi les réponses à vos questions sont extraites de ce programme.

Démocratie et action publique

Les constats

Le peuple est systématiquement tenu à l'écart des décisions. Tout au plus a-t-il le droit de voter une fois tous les cinq ans sans possibilité d'intervenir ensuite. Il est temps de faire confiance aux citoyens et de permettre le débat et l'expression de la souveraineté populaire en toutes circonstances.

La métropolisation, la mise en concurrence des territoires, le productivisme et la course à la rentabilité financière sont les maîtres mots des politiques menées ces dernières années. En leur nom, les gouvernements successifs ont renoncé à l'idée même d'aménagement du territoire. Entraînant un déséquilibre inacceptable entre les territoires, ces politiques aveugles ont créé des zones oubliées de la République.

Nos orientations :

Notre objectif est l'égalité des citoyens : chacun doit avoir les mêmes droits sur tout le territoire national. Cela passe par une égalité d'accès aux services publics. À

¹ Ce programme est le fruit d'une élaboration collective qui a commencé le 10 février 2016 et qui s'est approfondi notamment par la réalisation de livrets thématiques. C'est à partir de ces bases que toutes les candidates et candidats aux législatives sont engagé.e.s.

l'État de reconstruire le maillage territorial de ces services là où il est aujourd'hui insuffisant. Le maintien de services publics de qualité est par ailleurs l'une des clés de la vitalité sociale et économique de nos territoires.

Préférant l'indicateur de progrès humain à l'approche aveugle par le produit intérieur brut, nous proposons de mettre le bien-vivre au centre des politiques publiques pour construire une société égalitaire, durable et maîtresse de son destin. Pour cela, deux principes prédomineront dans l'aménagement du territoire national : la coopération des territoires et la participation citoyenne.

Les citoyens ne sont pas des réserves d'intelligence, de savoir-faire et d'énergie.

Nous mettrons en place les mesures permettant d'encourager toutes les formes d'intervention populaire, qu'il s'agisse par exemple de l'adhésion à un syndicat, à une association, un mouvement citoyen ou un parti politique. Il est nécessaire de reconnaître à leur juste valeur l'intérêt social des associations. Elles assurent des missions cruciales en termes de lien social, d'entraide, d'éducation, mais aussi d'accès à la culture et au sport ou de solidarité. La réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires et une généralisation des services publics de proximité et de qualité (transport et crèches notamment) permettront de libérer du temps à chacun e pour s'investir dans la vie de la Cité

Nous proposons de réaliser les mesures suivantes :

Pour une organisation territoriale démocratique² :

- Abroger les lois de l'Acte 3 de la décentralisation (loi NOTRe, loi MAPTAM [Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles], loi relative à la délimitation des régions) pour mettre en place une organisation territoriale autour des communes et des départements. Ces collectivités seront le pivot de la construction d'espaces de souveraineté à l'échelle des bassins de vie.
- Reconnaître le principe de libre administration des collectivités, par des communautés de communes choisies et non plus imposées. À l'opposé d'une logique de régionalisation, l'État reprendra le premier rôle de mise en cohérence du développement économique des territoires, dans un objectif d'intérêt général et de transition planifiée et écologique de l'économie.
- Permettre la participation des citoyens aux décisions des collectivités par l'instauration de conférences citoyennes de territoire.
- Assurer la transparence des décisions et en finir avec la concentration du pouvoir dans les collectivités locales. Le code général des collectivités territoriales sera notamment modifié afin de séparer fonctions délibératives et fonctions exécutives. Il s'agit, à travers ces mesures, de garantir le fonctionnement démocratique des institutions, les territoires ne devant pas être des baronnies minées par le clientélisme.

² Plus de détails dans [POUR LA JUSTICE ET L'EGALITE TERRITORIALE](#)

Proposer de nouveaux droits démocratiques³ :

- Instaurer le référendum d'initiative citoyenne pour mettre des sujets à l'ordre du jour d'une assemblée et reconnaître le droit de pétition numérique, encadré par la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) qui pourra accorder une carte électorale numérique sécurisée. Généraliser la conception collective des textes de loi via les outils numériques.
- Mettre en place le référendum révocatoire pour les élu·e·s qui n'appliqueraient pas le programme sur lequel elles et ils ont été élu·e·s. À partir de la mi-mandat, et d'un certain pourcentage de signatures d'électeur·trice·s, il serait possible de provoquer un référendum pour décider de révoquer un·e élu·e, le forçant à démissionner, ou de lui laisser poursuivre son mandat.
- Mettre en place le référendum abrogatif : il fonctionnerait sur le même principe que le précédent, mais concernerait une disposition ponctuelle (une loi, par exemple) sans révoquer l'élu·e. La loi El Khomri n'aurait pas résisté à une telle disposition démocratique.
- Fixer le droit de vote à 16 ans et reconnaître le vote blanc comme suffrage exprimé et généraliser la représentation proportionnelle.
- Donner la possibilité et encourager les référendums décisionnaires à toutes les échelles.
- Rendre obligatoire le recours au référendum pour réviser la Constitution ou ratifier tout nouveau traité européen et garantir le respect de la décision populaire.

Ecole/formation/Education populaire

Les constats

Une école appauvrie, des inégalités qui s'aggravent L'école publique, qui accueille tous les élèves et qualifie chaque année des millions d'entre eux, va de plus en plus mal.

Les réformes néolibérales des deux derniers quinquennats ont creusé les inégalités. Les gouvernements successifs se sont accommodés de l'échec de milliers d'élèves.

Ils ont fait de l'éducation un marché, de l'élève un client, des enseignants des exécutants, portant atteinte aux principes républicains d'égalité, gratuité et laïcité.

Les finalités de l'école ont été inversées. Alors qu'elle doit éduquer des consciences libres et autonomes, elle s'est vue assigner l'objectif de formater des individus employables et adaptés au marché.

À cela s'ajoute une grave crise de recrutement. Les injonctions à l'« autonomie » des établissements, la généralisation du « new public management », les atteintes à la liberté pédagogique, la multiplication des tâches bureaucratiques, l'affaiblissement du lien au savoir conduisent les enseignants à se sentir dépossédés de leur métier, dépossession aggravée par l'absence de reconnaissance.

L'égalité d'accès au service public de l'éducation n'est plus garantie. Depuis 2007, une école par jour a fermé, principalement en zone rurale. La réforme dite « des rythmes scolaires » a aggravé les disparités. Quand certaines communes ont les moyens ou font le choix de la gratuité du périscolaire, d'autres en font assumer l'essentiel du coût aux familles.

Les contre-réformes du lycée et du collège ont institué une école dans laquelle les contenus varient d'un établissement à l'autre. La « politique de l'offre », appliquée au système éducatif,

³ Plus de détails dans [UNE REPUBLIQUE PERMETTANT L'INTERVENTION POPULAIRE](#)

exacerbe la concurrence entre les établissements et renforce la ségrégation scolaire. L'enseignement privé, lui, prospère.

Nos orientations :

Nous voulons le meilleur pour tous les élèves : réussite scolaire et professionnelle, plaisir à apprendre, joie à fréquenter l'école, accomplissement individuel.

Tous les élèves sont capables. Ils méritent des professeurs qualifiés, formés et en nombre suffisant, qui leur dispensent un enseignement de haut niveau.

Notre projet pour l'école est en effet inséparable de notre projet de société. À l'heure du défi climatique, l'école doit jouer un rôle décisif dans la préparation de la transition écologique.

Alors que les inégalités n'ont jamais été aussi fortes et que la société est traversée par de multiples tensions, elle doit s'affirmer comme un espace de coopération et d'échanges et non de concurrence et de compétition. Creuset du peuple en formation, elle doit devenir le lieu de l'éducation à l'intérêt général où l'individu se prépare à l'exercice d'une citoyenneté enrichie de nouveaux droits. L'émancipation, individuelle et collective, est la boussole de notre projet éducatif.

Émanciper, c'est instruire. Seule richesse qui augmente pour chacun quand on la partage entre tous, le savoir repousse les frontières de l'ignorance et en grandissant l'individu, grandit la société dans laquelle il vit.

Émanciper, c'est qualifier. La qualification est la garantie d'une maîtrise professionnelle durable parce que susceptible de s'enrichir et d'évoluer. Reconnue par les conventions collectives, elle est source de droits sociaux. À l'heure de l'inversion de la hiérarchie des normes, elle est l'un des fondements de la République sociale que nous voulons bâtir.

Émanciper, c'est affranchir l'individu de toute influence, développer l'esprit critique, parvenir à l'autonomie pour être libre. Condorcet assignait à l'école la mission de « former des citoyens qui ne s'en laissent pas conter mais qui entendent qu'on leur rende des comptes ». Nous faisons nôtre cette formule

Nous proposons de réaliser les mesures suivantes⁴ : jlm2017.fr

- Adopter une loi d'orientation pour l'école
 - Abroger la réforme du collège du gouvernement Valls
 - Garantir le cadre national des programmes et des diplômes
 - Étendre la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans, en adaptant les pédagogies et les parcours scolaires
- Assurer l'égalité devant l'école

⁴ Le livret [L'ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ ET DE L'ÉMANCIPATION](#) approfondit le projet de transformation de l'école. Nous n'en indiquons que les grandes lignes dans ce courrier.

- Instaurer une nouvelle carte scolaire établissant la mixité sociale
 - Mettre en œuvre un plan de lutte contre les inégalités à l'école maternelle et primaire, notamment avec un droit à la scolarisation dès 2 ans, la baisse du nombre d'élèves par classe en primaire, la présence de davantage d'instituteurs que de classes dans les écoles, le développement des Réseaux d'aide aux élèves en difficulté
- Assurer la gratuité réelle de l'éducation publique, y compris les cantines, le transport et les activités périscolaires, fournir gratuitement aux élèves les manuels scolaires, ainsi que des fournitures sans marque, pour assurer une réelle égalité des conditions entre élèves et lutter contre l'intrusion marchande à l'école
- Recruter au moins 60 000 enseignants supplémentaires sur le quinquennat et mettre en place un dispositif de pré-recrutement pour favoriser l'accès au métier d'enseignant pour les jeunes issus de milieux populaires
- Revaloriser le salaire des enseignants, en particulier ceux du primaire
- Réserver l'argent public au financement de l'école publique (abrogation de la loi Carle notamment)

Laïcité

Les constats

On ne peut défendre la laïcité sans en donner une définition claire et dépourvue d'ambiguïté.

La laïcité est un pilier de la République une et indivisible. Elle est aussi un principe vivant et porteur de droits inaliénables, garantis à tout membre de la société, français ou étranger. Ces droits sont la liberté de conscience et de culte. L'égalité des citoyens ne s'en tout domaine sans discrimination aucune. Et enfin la séparation du politique et du religieux, l'un dans la sphère publique, l'autre dans la sphère privée, sans emprise de l'un sur l'autre. De cette séparation découle la neutralité de l'État à l'égard de toutes les convictions philosophiques, religieuses ou politiques.

La laïcité lie ainsi de manière indissociable trois principes qui assurent l'unité du peuple.

1. Le premier principe est la liberté de conscience. Elle permet à chaque citoyen.ne de trouver sa place dans l'espace public quelles que soient ses convictions.
2. Le deuxième l'égalité des droits de toutes les citoyen.ne.s qui leur garantit notamment un droit égal à participer à la délibération publique.
3. Le troisième est la dévolution de la puissance publique à l'intérêt général.

Mais la laïcité est désormais utilisée dans le débat public pour cacher d'autres buts. Le principe de laïcité est malmené d'une part par les tenants des petits arrangements qui ont organisé au fil des années démissions et compromissions. Et d'autre part par ceux qui travestissent le principe en ciblant une religion et une seule, comme nous l'avons encore vu avec la grotesque polémique du « burkini » de l'été 2016. Seulement utile à masquer les échecs sociaux, ce cléricalisme déguisé n'appartient pas qu'à l'extrême droite. La plupart des partis politiques sont contaminés.

La laïcité est aussi attaquée par les institutions européennes. Le préambule du traité de Lisbonne déclare même s'inspirer « des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit ». Croire que certains héritages religieux seraient à l'origine de la liberté, de la démocratie, de l'égalité est une lecture biaisée et erronée de l'Histoire. L'héritage laïc de la France remonte aux penseurs des Lumières !

Nos orientations :

Notre vision de la laïcité vise l'émancipation politique et sociale.
Pour cela, elle s'appuie sur un double principe : liberté de conscience et égalité.

La République française est un creuset. Elle rejette toute conception de l'identité nationale destinée à exclure.

Pour l'École laïque ! Dans la conception républicaine, l'École est d'abord une institution où l'on apprend la liberté. C'est bien leur liberté de citoyen ne s que les élèves doivent y construire, et en premier lieu la liberté de leur conscience. Elle doit donc bannir toute expression d'allégeance à un dogme : elle est donc laïque, obligatoire, gratuite et publique.

Nous proposons de réaliser les mesures suivantes⁵ :

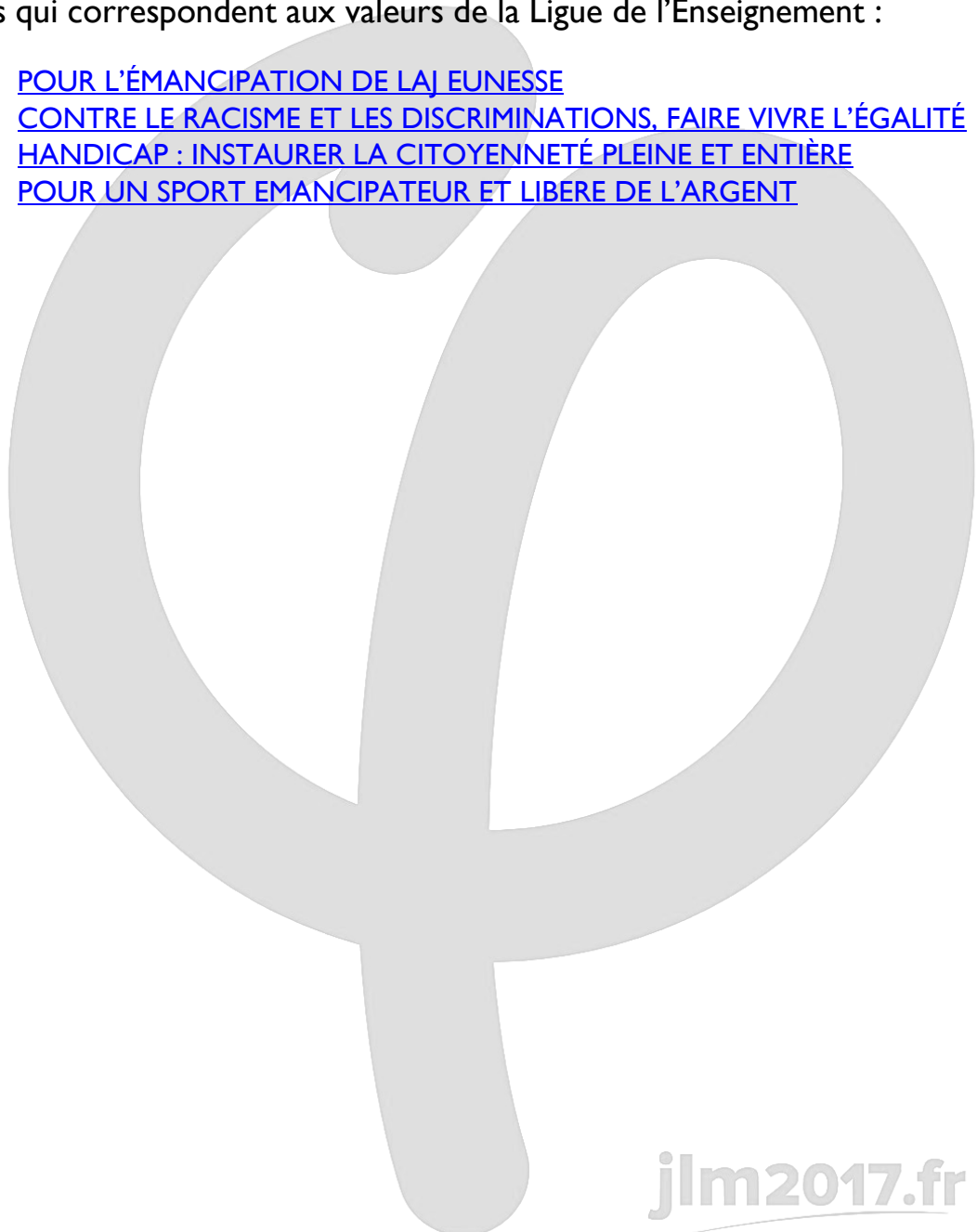
- Étendre le bénéfice de l'application de la loi de 1905 à tout le territoire de la République (abroger le concordat d'Alsace-Moselle et les divers statuts spécifiques en vigueur dans les Outre-mer)
- Garantir la liberté de conscience et l'égalité de toutes les options spirituelles devant la loi
- Combattre tous les communautarismes et l'usage politique des religions
- Refuser les financements publics pour la construction des édifices religieux, des activités culturelles et des établissements confessionnels
- Refuser de rencontrer d'État à État ceux qui obligent nos ministres femmes à porter des accoutrements contraires à la dignité républicaine
- Interdire la présence de ministres et préfets aux cérémonies religieuses et refuser le titre de *chanoine de Latran* pour le président de la République

LA FRANCE
INSOUMISE

• ⁵ Plus de détails dans [LAÏCITE : POUR UNE REPUBLIQUE VRAIMENT LAÏQUE](#)

D'autres livrets thématiques pourraient compléter la réflexion sur des points ciblés qui correspondent aux valeurs de la Ligue de l'Enseignement :

- [POUR L'ÉMANCIPATION DE LA JEUNESSE](#)
- [CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS, FAIRE VIVRE L'ÉGALITÉ](#)
- [HANDICAP : INSTAURER LA CITOYENNETÉ PLEINE ET ENTIÈRE](#)
- [POUR UN SPORT ÉMANCIPATEUR ET LIBRE DE L'ARGENT](#)



jlm2017.fr

**LA FRANCE
INSOUMISE**